



Pratiques pédagogiques en lycée

publié le 28/01/2013 - mis à jour le 25/06/2015

Descriptif :

Témoignages d'enseignants validant des items du B2I lycée.

Sommaire :

- Les élèves peuvent-ils réellement s'auto-positionner à partir du référentiel ?
- Quel crédit peut-on accorder aux justifications d'élèves, alors qu'ils peuvent utiliser le « copier-coller », ou faire rédiger leur message de justification par quelqu'un d'autre ?
- Peut-on vraiment attester une attitude ?
- Comment savoir si le niveau de maîtrise de l'élève est le niveau attendu ?
- Comment évaluer ce que nous ne sommes pas certains de comprendre nous-même ?
- Comment aider les élèves à se motiver ?
- Que faire pour former à une attitude responsable dans l'utilisation du numérique ?

Les demandes peuvent avoir trois états différents :

- 🚩 La demande de l'élève a besoin d'être évaluée ;
- 📩 Vous avez demandé un complément à l'élève et vous attendez sa réponse ;
- 📩 L'élève a répondu à votre demande de complément.

Extrait de l'aide en ligne de OBII.

Le B2i soulève de multiples questions. Sa vocation étant pédagogique, plusieurs réponses sont souvent possibles. Témoignages de professeurs expérimentés :

● Les élèves peuvent-ils réellement s'auto-positionner à partir du référentiel ?

Oui, mais c'est un apprentissage qui peut s'étaler sur plusieurs semaines.

Il faut faire lire la **feuille de position**. Même si elle n'est pas commentée, sa lecture est instructive.

L'idéal est de prendre le temps de l'explicitier et de faire s'exprimer les élèves, cela permet une 1ère évaluation de leur niveau.

En fonction de la manière dont on leur a présenté ce référentiel, il y aura plus ou moins d'erreurs lors des 1ères demandes de validation.

L'apprentissage se prolonge par **dialogues successifs** entre professeur et élève mais aussi entre élèves.

Un tutorat peut d'ailleurs être mis en place : le professeur **repère** les savoir-faire grâce à l'outil de suivi du B2I, et incite ainsi les élèves compétents à aider les autres. Ainsi il peut dire à un élève : "tu n'as pas bien compris l'aptitude, demande à tel autre élève de te montrer de quoi il s'agit".

● Quel crédit peut-on accorder aux justifications d'élèves, alors qu'ils peuvent utiliser le « copier-coller », ou faire rédiger leur message de justification par quelqu'un d'autre ?

Il faut d'abord expliquer aux élèves que l'on attend d'eux une **formulation personnelle**.

La justification n'est en fait qu'un élément dans un faisceau d'indices.

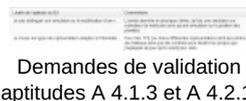
Notre jugement s'appuie aussi sur ce qui a été **observé** lors des activités pédagogiques, sur **les propos** et **l'attitude** de l'élève, la qualité de ses **productions**...

Certains enseignants disent : si j'ai des doutes, je ne réponds pas à la demande de validation.

On peut aussi compléter l'évaluation de différentes manières :

- ▶ l'élève est-il capable de répondre à une ou deux questions par oral ?
- ▶ peut-il montrer une preuve, expliquer comment il procède, ou citer un cas précis ?
- ▶ qu'en dit un autre professeur qui peut observer l'élève dans un autre contexte ?

Certains enseignants ne s'appuient pas sur les argumentations, mais uniquement sur les autres modalités d'évaluation.

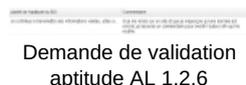


Page suivante : attester une attitude, savoir quel est le niveau de maîtrise attendu, comprendre soi-même ->

● Peut-on vraiment attester une attitude ?

Quand il s'agit d'évaluer la **prudence** ou le respect des **règles**, notamment de **savoir-vivre**, la validation indique qu'une **sensibilisation** du jeune a bien été faite.

Personne ne peut évidemment garantir que l'attitude évaluée est systématique. Les inspecteurs qui délivrent le permis de conduire ne garantissent pas non plus l'attitude irréprochable des conducteurs qui l'ont obtenu ! Pour inciter les élèves à adopter ces attitudes, il est quand même préférable d'avoir eu l'occasion d'observer leur comportement général pendant quelques mois avant de valider.



 [Attester une attitude](#) (PDF de 5 ko)
Témoignage d'un professeur de mathématiques

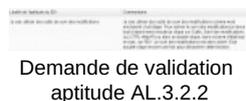
● Comment savoir si le niveau de maîtrise de l'élève est le niveau attendu ?

Il faut se souvenir qu'on évalue des compétences d'élèves de lycée, concernant des technologies usuelles. La maîtrise attendue n'est pas celle de spécialistes du secrétariat, de la communication ou du droit.

Les échanges entre enseignants en conseil pédagogique et la lecture des documents d'appui permettent d'harmoniser les attendus.

● Comment évaluer ce que nous ne sommes pas certains de comprendre nous-même ?

Les enseignants complètent eux-mêmes leur formation au fil de l'évolution des technologies, de manière plus ou moins formelle. Parfois les élèves participent à la formation des enseignants.



L'enseignant peut aussi interroger le [réfèrent pour les usages pédagogiques numériques](#) .

 [B2I et TPE](#) (PDF de 73.3 ko)
Valider les compétences par l'observation et le dialogue

Page suivante : stimuler la motivation, éduquer à un usage responsable du numérique ->

● Comment aider les élèves à se motiver ?



Le B2I apparaît comme mention dans le livret scolaire

La plupart s'impliquent facilement quand les professeurs prennent l'habitude de consulter OBII chaque semaine pendant 10 à 15 mn et de répondre aux demandes.

Mais il peut y avoir des réticences :

- ▶ Certains élèves manquent de confiance en eux. Pour eux l'encouragement et la mise en réussite seront les meilleures aides ; un professeur peut les encourager à formuler des demandes de validation même s'il ne valide pas lui-même le B2I. Il peut attirer l'attention de ses collègues sur ces élèves qui ont particulièrement besoin de retours positifs.
- ▶ Certains manquent de compétences. Pour eux l'information et la formation sera utile, par exemple lors de **l'accompagnement personnalisé**.
- ▶ Certains ne voient pas à quoi cette démarche va leur servir, on doit les aider à en percevoir l'intérêt.
- ▶ Certains ne savent pas bien argumenter. On peut leur suggérer de citer un contexte (*vu avec M. untel*), leur demander de montrer une preuve (capture d'écran...).

Quelques leviers :

- ▶ L'intérêt de pouvoir étoffer son **livret scolaire**, son **curriculum vitae**, son **dossier de candidature** pour une école (pris en compte par certaines écoles d'ingénieur et IUT) ou un job.
- ▶ Le B2I lycée est un stade dans une progression qui se prolongera dans sa poursuite d'étude (C2I étudiant, C2I métier...).
- ▶ Ce qu'il apprendra à faire en travaillant le B2I lycée améliorera son **efficacité** quand il réalisera des travaux personnels ou en groupe.

● Que faire pour former à une attitude responsable dans l'utilisation du numérique ?

Le développement du **sens critique** à l'égard des traitements numériques fait partie de la **formation méthodologique** des élèves assurée notamment par les enseignants documentalistes pour la recherche d'informations.

Le domaine 1 vise aussi l'éducation au **respect des règles** et la **connaissance** des droits individuels. Les règles d'usage de l'informatique en vigueur dans l'établissement ([exemple issu du lycée professionnel Doriole](#), [règles d'usages de la page Facebook](#)) doivent être présentées de manière claire à l'élève à son arrivée dans l'établissement ou lors de la mise en place d'une pratique pédagogique.

Les pratiques qui soulèvent à l'adolescence le plus de questions concernent le droit d'auteur et de propriété, le droit à l'image et les règles de prudence pour protéger sa personne et sa réputation. Les élèves ont **naturellement envie de transgresser ces règles**. L'éducation à la prudence et à l'attitude citoyenne peut se faire lors de l'accompagnement personnalisé, ou en ECJS, en s'aidant de ressources de [formation](#), en organisant des **débats et le partage d'expériences en présence de membres de la communauté éducative**.

Certains enseignants mettent en œuvre des pratiques qui permettent de mieux **appréhender l'utilité des règles** :

- Faire citer ses sources lors des présentations d'exposé, et [montrer l'exemple](#) ;
- Respecter la dignité des personnes évoquées dans [un blog](#), [un magazine en ligne](#), éviter de diffuser trop d'informations personnelles ;
- Montrer comment utiliser des images sous licence creative commons pour illustrer un [dossier thématique](#) ;
- Faire utiliser des sons dans le respect du droit d'auteur pour créer une [illustration sonore](#) ;

- Faire respecter les règles de savoir-vivre et la netiquette quand on organise des activités utilisant la messagerie ou des forums [↗](#)

Demande de validation
aptitude AL 1.2.7

 **Evaluer le domaine 1** (PDF de
4.7 ko)
Témoignage d'un professeur d'ECJS

Liens complémentaires

- [🌐 Monitorat autour des items du B2I au lycée Cordouan \[↗\]\(#\)](#)
- [🌐 Le B2I lycée en module et en aide individualisée au lycée Paul Guérin \[↗\]\(#\)](#)
- [🌐 Le B2I lycée version 2012 expliqué aux élèves](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.